



HAL
open science

**Revue anglophone : South European Society and
Politics Vol.3 n° 1, 2, 3. West European Politics Vol. 22
n° 3.**

Mohammad-Saïd Darviche, Emmanuel Négrier

► **To cite this version:**

Mohammad-Saïd Darviche, Emmanuel Négrier. Revue anglophone : South European Society and Politics Vol.3 n° 1, 2, 3. West European Politics Vol. 22 n° 3.. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2000, Partenariats contre l'exclusion, 12, pp.138-140. hal-02528099

HAL Id: hal-02528099

<https://hal.science/hal-02528099v1>

Submitted on 24 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Revue anglophone : *South European Society and Politics* Vol.3
n° 1, 2, 3. *West European Politics* Vol. 22 n° 3.

Mohammad-Saïd Darviche, Mr Emmanuel Négrier

Citer ce document / Cite this document :

Darviche Mohammad-Saïd, Négrier Emmanuel. Revue anglophone : *South European Society and Politics* Vol.3 n° 1, 2, 3.
West European Politics Vol. 22 n° 3.. In: Pôle Sud, n°12, 2000. Partenariats contre l'exclusion. pp. 138-140;

https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2000_num_12_1_1080

Fichier pdf généré le 27/05/2019

South European Society and Politics

Vol. 3, n° 1, 2, 3, 1998

West European Politics

Vol. 22, n° 3, 1999

Dans *South European Society & Politics* (vol. 3 n° 1, 1998), on retrouve les interrogations sur l'actualité du clientélisme. Dimitrios Christopoulos analyse, au travers d'une approche des représentations, et sur la base d'entretiens, la persistance de réseaux clientélares et son lien avec le phénomène de corruption. Celui-ci n'est pas, dans la perception commune, considéré comme altérant le fonctionnement global du système, et les relations État-société au niveau local. Kevin Featherstone, dans la même livraison, s'interroge sur la notion d'eupéanisation à partir du cas grec. Il suggère trois propositions: l'impact de l'intégration européenne est différencié et recèle plusieurs dimensions; parmi ces différences, celle affectant le centre vis-à-vis de la périphérie est majeure; la question de l'impact en Grèce peut être analysé en croisant plusieurs perspectives analytique: la notion gramscienne d'hégémonie, la dépendance à l'aide européenne, la fragmentation ou la légitimation d'un cercle exécutif restreint. Cette question d'eupéanisation occupe une part non-négligeable des articles de *SESP*. Claudio Radaelli, comme dans les livraisons italiennes, poursuit ses réflexions sur l'expertise et sa contribution au changement de politique; Susana Borràs, Neus Gomez et Nuria Font s'engagent frontalement dans la comparaison des eupéanisations de politiques publiques (ces deux articles dans *SESP*, n° 2, 1998).

Laura Chaquès (*SESP*, n° 1) discute, à propos de la politique espagnole du médicament, la notion de convergence européenne: s'il y a bien eu transformation des politiques dans ce domaine, ce n'est pas au profit d'une logique libérale et convergente: l'État demeure le principal agent de régulation et de définition des enjeux légitimes. Toujours en Espagne, Tanja Börzel analyse la politique de l'environnement, en examinant à son propos les conditions au travers desquelles les politiques européennes peuvent contribuer à changer le style et le contenu des politiques internes. Gerardo Mail Landwerlin scrute les changements qui affectent les rôles domestiques dans la famille espagnole urbaine. Maria José Gonzalès Lopez, en comparant la Grande-Bretagne et l'Espagne, s'interroge sur les évolutions des États-providence qui touchent à la famille, en

manipulant la notion de "famille démocratique", et les politiques d'égalité homme-femme qui sont mises en œuvre. Gabriele Tondl revisite la mise en œuvre, en Europe du Sud, des Fonds structurels européens, en mettant en évidence, après bien d'autres, les forts contrastes inter-régionaux dans l'utilisation de cet outil au service du développement économique territorial. L'appréciation la plus fine des causes de ces divergences est particulièrement cruciale, au moment où les Fonds tendent à se réduire dans le nouvel agenda européen. C'est ce même souci de récapitulation et de prospective qui anime, dans un autre numéro de cette revue (n° 2 1998), Omar G. Incarnacion à propos des transitions politiques sud-européennes. L'argument de l'auteur est que l'analyse des transitions en Europe Centrale bénéficieraient hautement des leçons tirées des problématiques développées à l'occasion des transitions démocratiques en Europe du Sud, dans les années 1970.

On trouvera enfin des contributions sur la réforme constitutionnelle en Italie (Carlo Fusaro, *SESP*, n° 2), sur le rapport entre la structure du nouveau gouvernement italien et les anciens partis de la I^{re} République (Gianfranco Pasquino, idem) ainsi qu'une analyse des transformations actuelles du PASOK (Vassilis Fouskas, *SESP*, n° 1). Contrairement à ce qui est souvent dit, le nouveau leadership incarné par Kostas Simitis ne marque pas, au sein du parti, une victoire absolue des "modernistes" contre les "populistes" de Papan-dréou. Si la politique grecque donne toujours plus de gages à l'intégration européenne et à une orientation néo-keynésienne des politiques publiques (cf. la candidature déposée en mars 2000 pour intégrer la Grèce dans la zone Euro), la politique vécue au sein du parti reste plutôt faite de compromis, instables, entre ces deux grandes tendances du PASOK, sans que l'on puisse considérer la victoire des "néo-révisionnistes" (l'expression est de l'auteur) comme irréversible.

Le numéro spécial de la *SESP* consacré à l'immigration en Europe Sud (vol. 3, n° 3) soulève la nouveauté de la question dans cette aire géographique. Soumis à l'afflux d'immigrants venant à la fois des pays du Sud en développement et des pays de l'Est, les États concernés voient, selon Martin Baldwin-Edwards ("Where Free Markets Reign:

Aliens in the Twilight Zone”), se développer de manière exponentielle une économie souterraine demanderesse du travail immigré. Face à cette situation ces États ont mis en place des politiques de contrôle extrêmement sévères alors même que la régulation du marché du travail demeure très laxiste. Il apparaît donc qu’aucune politique de long-terme ne s’est encore dessinée en Europe du Sud, ce qui n’est pas la meilleure manière de fixer socialement des populations immigrées cantonnées dans une sorte de “quatrième dimension” (*Twilight zone*). Ainsi, en Italie, (Emilio Reyneri, “*The Mass Legalization of Migrants in Italy: Permanent or Temporary Emergence from the Underground Economy*”) malgré les trois campagnes régularisation en dix ans, la plus grande partie des régularisés, face à une économie se nourrissant du travail clandestin, a continué un travail au noir mettant par là-même en danger son nouveau statut. La même logique prévaut aussi en Espagne (Ubaldo Martinez Veiga, “*Immigrants in the Spanish Labour Market*”) où les immigrés sont le plus souvent employés dans le secteur souterrain pour des travaux sans qualification dans lesquels on peut observer une “spécialisation ethnique”. Relatant l’une des formes les plus sordides de l’exploitation du travail clandestin des immigrés, l’article de Giovanna Campini (“*Trafficking for Sexual Exploitation and the Sex Business in the New Context of International Migration: The Case of Italy*”) indique que l’envolée du trafic des immigrés dans les années 90 en rapport direct avec la globalisation de la *sex business*. En effet, cette dernière bénéficie en Italie de la “bienveillance” gouvernementale à l’égard d’une industrie qui s’avère particulièrement lucrative et ce malgré un affichage des pouvoirs publics en faveur des droits de l’Homme et de la santé publique.

La question, très à la mode, de la corruption dans le monde politique est abordée par Véronique Pujas et Martin Rhodes sous l’angle du financement des partis en Europe du Sud (*WEP*, n° 3, 1999, “*Party Finance and Political scandal in Italy, Spain and France*”). Rejetant d’entrée une approche culturaliste – de Putnam ou encore de Fukuyama – qui fonde ce type de financement sur une soi-disante prédisposition de la “culture civique” des pays méditerranéens à la corruption, les auteurs considèrent que la récente apparition des “scandales politiques” est lié à la combinaison de facteurs structurels et conjoncturels. En effet, quatre caractéristiques, structurées tout au long de

l’histoire propre aux trois pays étudiés, auraient préparé le terrain à la mise en accusation des pratiques politiques en vigueur en Europe du Sud.

En premier lieu, il y a la relation qui s’est établie entre l’État et les partis politiques. En effet, contrairement à la Grande-Bretagne où la sphère administrative s’est peu à peu autonomisée par rapport à la sphère politique, cette différenciation a été avortée dans les pays d’Europe du Sud. En effet, les relations clientélistes et claniques ont, en Espagne et Italie, non seulement persisté mais se sont institutionnalisées sous une forme “rationnelle-légale”. De même, en France et en Espagne, les partis de gouvernement ont utilisé le pouvoir exécutif pour dominer la distribution des postes dans la haute administration.

On assiste ainsi à une “confusion des pouvoirs” qui se traduit par une deuxième caractéristique structurelle: un équilibre des pouvoirs défaillant. Prenant des formes différentes suivant les pays, il s’est notamment traduit par un pouvoir judiciaire et une presse indépendante faibles.

Une troisième caractéristique est constituée par la “régulation du comportement financier et économique”. L’Espagne et l’Italie ont longtemps considéré l’évasion fiscale comme une pratique normale. À cela s’ajoute un “ethos d’argent facile” qui a été très largement favorisé par la dérégulation financière, le retrait de l’État, mais aussi par la prolifération des Fonds européens qui ont été autant d’opportunités pour l’expansion et la généralisation de la corruption et de la fraude.

Reste une dernière spécificité: un financement des partis problématique. La question est devenue plus saillante ces dernières années avec l’augmentation du coût financier de l’action politique. Dans ce contexte, les pays étudiés présentent trois particularités: (i) des partis politiques faiblement structurés (à l’exception des Partis communistes italiens et français); (ii) une proximité collusive entre partis politiques et État qui peut prendre des formes différentes (interpénétration des élites en France; “colonisation” de l’État par les partis en Italie avec des liens avec le crime organisé dans le Sud; un financement public des partis en Espagne qui, étant donné la faiblesse du nombre de leurs militants, les rends dépendant de l’État donc de leur mainmise sur ce dernier); (iii) enfin, un grand décalage entre la reconnaissance constitutionnelle des partis en tant que garant du pluralisme politique et la mise en place d’un système de financement public adéquat et transparent.

Cette "structure d'opportunité" a permis la mise en place de différents modes de financement illicites : une forme centralisée au moyen de sociétés fictives engrangeant les fonds pour les redistribuer ensuite (ex. *Urba* avec les socialistes français, *Filesa-time Export* pour le PSOE); une forme plus fragmentée et complexe qui transférait l'argent récolté sur de multiples comptes dans les banques suisses avec la complicité d'entrepreneurs et intermédiaires institutionnels (ex. Bettino Craxi et son entourage immédiat pour le PS italien, ou encore François Léotard et son principal collaborateur Renaud Donnedieu pour le PR français); enfin la forme systématisée du *Lotizzazione* en Italie qui distribuait l'argent public aux Partis ayant une importance électorale, en fait ceux au pouvoir.

Ces remarques "structurelles" étant faites, le problème de la qualification de ces pratiques comme "scandaleuses" reste entier. En effet, comment des pratiques jusqu'alors tolérées deviennent-elles intolérables? Pour les auteurs, le "seuil" du tolérable a été franchi sous l'effet de trois facteurs conjoncturels en interaction qui ont contribué, avec une intensité variable selon les pays, à la redéfinition des pratiques politiques acceptables.

En premier lieu, on a assisté à une intensification de la compétition politique avec la fragmentation de l'offre politique en termes de nouveaux groupements politiques mais en termes de nouvelles manières de parler politique. Sur le premier point, on a assisté, en Italie, non seulement à la réintroduction dans le jeu politique d'un parti communiste rénové, mais aussi l'apparition de nouveaux partis comme Forza Italia, une extrême-droite relookée avec l'Alliance nationale et un parti régionaliste avec la Ligue Lombarde. Sur le second point, la critique populiste des gouvernants, qualifiés de corrompus, a contribué à entamer la crédibilité des partis "naturels" de gouvernement (Démocratie chrétienne en Italie et dans une moindre mesure le PSOE en Espagne).

Le rôle des médias peut être considéré comme un autre facteur de l'abaissement du seuil de la tolérance à la corruption. Cela est particulièrement vraie en Espagne et en France où le journalisme d'investigation est devenue une pratique plus acceptable dans le monde des médias jusqu'alors assez fermé à ce savoir-faire "américain". Même si leur action est difficilement évaluable, leur contribution à la transformation des affaires en "scandales" politiques mérite attention.

Le dernier facteur dans la production de scandale est constitué par la transformation de la sphère judiciaire. Cela est particulièrement évident en Italie où ses pouvoirs ont été renforcés dans les années 70 pour lutter contre le terrorisme et, en 1989, suite aux assassinats des juges Falcone et Borsellino. À l'évidence, sans cette extension de ses pouvoirs, le pouvoir judiciaire n'aurait pu lancer l'opération "mains propres". Dans une moindre mesure les juges sont devenus, en Espagne, les figures de la lutte contre la corruption politique et ce d'autant plus qu'ils ont été longtemps accusés de collaborer avec le gouvernement socialiste. Face aux pouvoirs de leurs collègues italiens et espagnols, ceux des juges français font pâle figure. Toutefois, durant la deuxième moitié des années 90, la question de leur indépendance est devenue centrale dans le débat public et reste, à ce jour, non résolue.

Pour conclure, les auteurs affirment que "l'explosion des scandales politiques dans ces pays a été le symptôme de la simultanéité d'une 'transition éthique' et de la manipulation de révélations par des intérêts particuliers" (p. 60). On peut néanmoins se poser la question de savoir en quoi cette simultanéité est propre à l'Europe du Sud. Les récents scandales qui ont touché la Commission européenne ou encore la CDU en Allemagne peuvent très bien s'expliquer par une argumentation aussi générale. De fait, la comparaison que les auteurs établissent entre trois pays de l'Europe du Sud ne reste-t-elle pas à la fois en-deçà d'un problème général qui touche l'ensemble des régimes démocratiques et au-delà des spécificités de chacun des pays étudiés? Sur ce dernier point, à travers les faits choisis pour illustrer leur propos, les auteurs reconnaissent implicitement que les divers facteurs structurels et conjoncturels déterminant le seuil du tolérable varient, parfois (trop) grandement, d'un pays à l'autre. Cela pose évidemment le problème du degré de crédibilité de ces facteurs dans une approche comparée, mais aussi celui de la légitimité du choix des trois pays étudiés. Sur le premier point, il manque peut-être une vraie réflexion sur le cheminement historique et les transformations de la démocratie européenne elle-même qui auraient ainsi permis de penser ses expressions particulières sous un angle à la fois plus global et plus local.

M.-S. Darviche, E. Négrier, CEPEL